

# LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Jean MORTERET

Le nouveau Pape intime. Son départ de Venise.  
Le Pape et le chant grégorien

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1903, tome 5, p. 293-296

© Abbaye de Saint-Maurice 2010

## LE NOUVEAU PAPE INTIME

### Son départ de Venise. — Le Pape et le chant grégorien.

Si les politiciens et les conclavistes ignoraient le choix qui allait être fait du Cardinal Sarto comme Pape, il n'en était pas de même du peuple vénitien. M. Ettore della Zonco, rédacteur de la *Gazetta di Venezia*, nous raconte comment le prélat quitta Venise.

« Dans l'après-midi du jour du départ du patriarche de Venise, la foule innombrable des Vénitiens accourue à la gare salua Son Eminence par ce cri :

« Nous vous souhaitons de ne plus revenir. »

« Dans ce cri étaient la foi d'un souhait et l'enthousiasme de l'espoir de cette multitude d'hommes, de femmes et d'enfants qui, comme pris de folie, voulaient tous arriver jusqu'à leur pasteur. Tous voulaient le voir et baiser son anneau épiscopal, comme pour garder un souvenir de celui qu'ils perdaient pour toujours. Tous criaient :

« Nous voulons la bénédiction papale avant que vous soyez élu Pape. »

« Le patriarche, dominant la foule, se laissa approcher par ses enfants et enfin monté dans le train il leva la main et leur donna la triple bénédiction.

« Lorsque le train s'ébranla, ce ne fut plus qu'un nouveau cri formidable :

« Adieu, Eminence, nous ne vous reverrons plus. »

« Le patriarche, ému, continua à bénir ses ouailles.

« Lorsque le train fut perdu de vue, cette foule resta abîmée dans une immense douleur. On disait en pleurant :

« Il va être nommé Pape ; mais nous avons perdu pour toujours notre père. »

« C'est qu'en vérité le cardinal Sarto fut un père aimant et généreux pour tous, surtout pour les pauvres et les humbles.

« Sa bonté se manifesta dans tous ses actes depuis qu'à la mort du cardinal Agostini il s'installa dans le palais du patriarcat, situé sur la *Piazzetta dei Leoncini* (la petite place des Petits Lions).

« Le peuple vénitien ne lui fit pas tout d'abord un accueil chaleureux, parce qu'on sut que le roi d'Italie ne voulait pas lui accorder l'*exéquatur*, par suite de démêlés entre le gouvernement italien et le Vatican.

« Mais, peu après, le nouveau patriarche sut gagner le cœur de tous par son affabilité et sa grande piété.

« On fut très impressionné lorsqu'on sut qu'étant curé, Sarto avait vendu son cheval et sa voiture pour venir en aide aux pauvres de Salnazo et que, pour secourir un pauvre enfant mendiant, il avait engagé au Mont-de-Piété son anneau de curé.

« Mais ce qui le rendit vraiment populaire auprès d'un peuple qui aime l'art et est fier du Véronèse, du Titien, de Tiepolo et de tant d'autres célèbres artistes, ce fut le sentiment artistique dont il était animé.

« Il fut le Mécène de l'abbé Perosi, le grand compositeur et le rénovateur du chant grégorien dans l'église de Saint-Marc.

A propos de chant grégorien, le nouveau Pape en est, nous dit M. André Nède, un partisan zélé. Patriarche de Venise, il a consacré de très efficaces efforts à la réforme de la musique religieuse. Il fut l'un des plus actifs protecteurs de cet admirable abbé Perosi qui, depuis est devenu maître de chapelle de la Sixtine et que lui-même il avait nommé maître de chapelle de Saint-Marc, pour succéder à Tebaldini, continuer son œuvre et la compléter. Le jeune

abbé Perosi fut installé au palais épiscopal ; le cardinal lui témoignait la plus vive affection, suivait ses études, l'encourageait.

En 1895, le cardinal Sarto écrivit une très longue et importante lettre épiscopale « sur le chant d'Eglise », que publia alors la *Tribune de St-Gervais* ; l'analogie est en effet frappante entre les doctrines que préconise la *Schola Cantorum* et la lettre pastorale.

Le cardinal Sarto pose en principe que les Pères de l'Eglise, les canons des conciles, les bulles des Papes et les décrets disciplinaires de la Sacrée congrégation des rites ne reconnaissent, en fait de musique religieuse, que celle qui tend à l'honneur de Dieu et à l'édification des fidèles. La musique religieuse doit « exciter, par le moyen de la mélodie, les fidèles à la dévotion », elle les dispose à recueillir les fruits de la grâce.

Elle doit donc avoir trois qualités : « la sainteté, la dignité de l'art et l'universalité ».

Conséquemment il faut proscrire des temples toute musique légère, triviale, théâtrale, profane soit dans la forme de sa composition, soit dans la manière dont les exécutants la rendent.

« *Sancta, sancte !...* »

Il convient en outre d'unifier la musique religieuse et de ne le point abandonner à la fantaisie individuelle : la croyance est unique ; la prière doit l'être aussi, et aussi la musique religieuse qui n'est que l'une des formes de la prière.

Conformément à ses principes, le cardinal Sarto annonce, dans sa lettre pastorale, qu'il nomme une Commission chargée de veiller à l'application d'un règlement qu'il formule avec sévérité : défense de changer, dans les fonctions liturgiques, la nature ni l'ordre des textes ; — ordre d'exécuter les antiennes des vêpres « dans leur chant grégorien propre » ; — défense de chanter le *Tantum ergo* « comme une romance, une cavatine ou un adagio », le *Genitori*

comme un *alegro* ; — proscription dans les orchestres d'église, du tambour, des cymbales, des trombones, des clochettes et de tout autre instrument « léger ou bruyant », proscription du *piano forte*, « des troupes ou sociétés instrumentales » ; — les femmes ne feront plus partie du chœur : si l'on a besoin de voix hautes, que l'on forme à cette fin des enfants, « selon l'usage très ancien dans l'Eglise » ; surtout, « que l'on évite, comme un abus très grave, que dans les fonctions sacrées la liturgie n'apparaisse que comme secondaire, au service de la musique, tandis que la musique doit être l'humble servante de la liturgie ».

MORTERET